

## >>> L'autodétermination : c'est qui le patron ?

L'autodétermination, c'est être acteur de sa vie. La loi dit que toutes les personnes peuvent choisir pour leur vie.

L'Organisation des nations unies a écrit une convention pour que toutes les personnes puissent :

- participer à la société
- et choisir leur vie

Cette convention demande à ce que l'état et chaque citoyen s'adapte et accepte l'autre.

Je m'interroge :

- est ce que je suis autodéterminé ?
- est ce que je laisse la possibilité aux autres de s'autodéterminer ?
- comment on fait pour s'autodéterminer ?
- comment j'aide ou je demande de l'aide pour m'autodéterminer ?

Cette formation est l'occasion de s'interroger ensemble professionnels et personnes accompagnées pour mettre en pratique l'autodétermination dans le quotidien.

### OBJECTIFS

■ Pour les personnes accompagnées :

- Expliquer mes envies sans crainte
- Mobiliser dans ma vie les étapes clés pour m'autodéterminer :

- Observer et se poser des questions sur ses habitudes de vie
- Explorer les différentes possibilités pour les réaliser
- Chercher les différents chemins
- Passer à l'action

- Juger de l'aide nécessaire dans les différentes étapes de l'autodétermination.

■ Pour les professionnels :

- Cerner le contexte sociétal et juridique de l'Autodétermination
- Adapter ma posture d'accompagnement au besoin de chacun et en fonction des différentes étapes d'un projet décidé par la personne.

### CONTENU

■ On va parler de ce que dit la loi, et la convention des droits

■ On va réfléchir au concept des habitudes de vie

■ On va identifier les habitudes importantes pour moi.

■ On va réfléchir à la définition de l'autodétermination

■ On découvrir les étapes pour s'autodéterminer

■ On va réfléchir à qui ou quoi peut m'aider et comment mobiliser cette aide

■ On va construire notre passeport pour s'autodéterminer

■ On va créer ensemble des outils pour nous autodéterminer

### PRÉREQUIS

- Pouvoir exprimer un avis en parlant ou en désignant

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Cette formation repose sur une diversité de modalités pédagogiques afin de la rendre participative et interactive.
- Apports théoriques, Travaux de groupe, Jeux pédagogiques, Mises en situations et jeux de rôle
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)  
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)  
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

### PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes et professionnels

### INFOS



**Rennes** : Agnès MEHEUST  
et Mélanie KASSEGNE  
Les 25-26/01 ou 26-27/09



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



**Rennes** : CREAL Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREAL : 560€  
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

## >>> L'autodétermination : c'est qui le patron ?

### CONTEXTE

L'autodétermination, c'est quand je suis acteur de ma vie.

La loi dit que j'ai le droit de choisir pour ma vie.

L'Organisation des Nations Unies a écrit une convention.

La convention explique les droits des personnes vivant des situations de handicap.

J'ai le droit de :

- participer à la société
- choisir ma vie
- choisir mon lieu de vie
- choisir mes loisirs
- choisir mes amis...

### ÇA SERT A QUOI ?

Cette formation sert à apprendre aux personnes vivant des situations de handicap à :

- expliquer mes envies sans crainte
- mobiliser dans ma vie les étapes clés pour m'autodéterminer :
  - se poser des questions sur les habitudes de vie qui sont importantes pour moi
  - explorer les possibilités pour les réaliser
  - chercher les différents chemins
  - passer à l'action
  - dire l'aide dont j'ai besoin dans les différentes étapes

Pour les professionnels :

- comprendre que les personnes ont le droit de s'autodéterminer
- proposer de l'aide à la personne si nécessaire

## >>> L'autodétermination : c'est qui le patron ?

### ON VA PARLER DE QUOI ?

- On va parler de ce que dit la loi, et la convention des droits
- On va réfléchir au concept des habitudes de vie
- On va identifier les habitudes importantes pour moi.
- On va réfléchir à la définition de l'autodétermination
- On découvre les étapes pour s'autodéterminer
- On va réfléchir à qui ou quoi peut m'aider et comment mobiliser cette aide
- On va construire notre passeport pour s'autodéterminer
- On va créer ensemble des outils pour nous autodéterminer

### CELA SE PASSE COMMENT ?

- On va jouer à trouver les lois
- On va trouver des solutions ensemble
- On va réfléchir ensemble aux étapes de l'autodétermination
- On va s'entraîner à utiliser des outils

### QUI FAIT LA FORMATION ?



#### Isabelle de GROOT

Mon métier est de créer des documents en Facile à Lire et A Comprendre.  
Je suis aussi formatrice.



#### Mélanie KASSEGNE

Mon métier est de former les professionnels qui vous accompagnent